

⇒ **LES MOTS-clefs sont déjà prêt :**

Lors de la signature des accords et nous pensons inutiles de vous préciser quelles Organisations Syndicales seront signataires, ce sont toujours les mêmes. Elles agitent déjà les mots-clefs. « **Ils valaient mieux cela que rien, cela limitera la casse**, Pourquoi, ne pas attendre les négociations avant de parler de signature d'un accord pour limiter la casse. Quand l'entreprise entend ce genre de discours, elle se frotte les mains et négociera à la baisse. **Les salariés doivent s'adapter, ils n'auront pas le choix**.

A SUD, nous souhaitons un accord avec des mesures qui soient au plus juste envers les salariés, trouver le compromis acceptable ? C'est une de nos priorités, mais malheureusement ce n'est pas celle-ci aujourd'hui qui a l'air de se profiler, voilà pourquoi, nous souhaitons participer. Il y aura, on le sait, des divergences mais il faut d'abord savoir nous parler, nous respecter, et fixer des voies et des chemins pour l'avenir.

⇒ **BOOSTER l'emploi par des propositions concrètes.**

C'est avoir une nouvelle méthode de travail pour nous concentrer sur le maintien de l'emploi, la lutte contre l'exclusion. Il faut savoir être extrêmement exigeant, d'abord sur le maintien de nos emplois, mais également pour travailler sur un projet quasi terminé ou en cours de finalisation auquel l'ensemble des partenaires sociaux devrait être étroitement associé, y compris SUD ELIOR Entreprises.

Nous souhaitons un dialogue de conviction pas de méprise sinon trop de salariés resteront sur le carreau. La crise économique n'excuse pas tout, puisqu'elle concerne tout le monde. Il ne faut entrer dedans le système cela ne me concernera pas, c'est mon collègue qui va subir plus que moi, car lorsque votre tour survient tout s'effondre et l'on se sent désarmé.

⇒ **CREATION de nouveaux « EMPLOIS au sein d'ELIOR Entreprises »**

La transformation des emplois actuels vers des emplois de restauration rapide est une des pistes engagées par l'entreprise. Celles-ci doivent être étudiées et proposées aux salariés qui le souhaitent et demandent un contrôle régulier. Cela veut aussi dire que l'on parle de **plage horaire modifiée, de changement de qualification, de coupure etc.**

⇒ **INNOVATION ne doit pas vouloir dire dégradation des conditions de travail**

C'est aujourd'hui, que l'on voit la casse et les conséquences des lois Macron. La disparition de l'instance du CHS-CT est un exemple concret une perte lourde pour les salariés. C'était l'instance qui protégeait le mieux les salariés. Le CHS-CT était consulté avant toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail et en particulier : sur la transformation importante des postes de travail, l'organisation du travail, etc. cela a été remplacé par des commissions CSSCT qui n'ont aucun pouvoir. Cela se résume qu'à de la figuration, pas sûr que cela serve aux salariés.

⇒ **QUELS sont les autres pistes probables ?**

Les départs volontaires, les ruptures conventionnelles avec une rémunération fixe pour tout le monde, les licenciements qu'ils soient collectifs ou non, baisse des salaires, modifications de vos horaires de travail étalés sur la journée et également en fin de journée, pertes des acquis comme les RTT, etc.

Nous n'allons pas vous le cacher, nous allons traverser une période difficile et nous souhaitons vous aider, mais il vous appartient aussi de nous aider à déployer nos idées, nos propositions en diffusant auprès de chaque collaborateur que vous croiserez au sein d'ELIOR Entreprises notre demande à participer aux négociations, en nous apportant vos idées, car c'est de vos emplois dont nous parlons.

Les mois à venir vont peut-être en décourager plus d'un, par des angoisses, des doutes et les incertitudes sur l'avenir. On ne souhaite pas noircir le tableau, mais la réalité, il faut l'affronter, c'est en faisant face que l'on s'en sortira.

Nous avons pensé que vous aviez plus que jamais besoin de connaître la tournure que va prendre l'évolution de votre vie professionnelle, afin de réfléchir aux enjeux actuels et aux opportunités que vous pourriez saisir si vous êtes mieux préparé.

Nous vous conseillons de ne rien faire dans la précipitation, car parfois on pense que l'on fait le meilleur choix possible et la réalité nous rattrape car tout simplement l'on a pas assez mesuré et pris assez de recul quant aux conséquences du choix que l'on a fait. Quoi qu'il en soit tout dépendra également du nombre et du poids des salariés qui seront mobilisés.

Bon courage à tous.

Cordialement.



L'équipe SUD ELIOR Entreprises



Site Web : www.idf-sud-elior.com

94/96, rue Victor Hugo
BAT A ou B, 2e étage
94200 IVRY SUR SEINE



sud.elioentreprises@gmail.com
sud.encadrement@gmail.com



<https://www.facebook.com/sud.elioentreprises.3>